

TARIF D'ABONNEMENT

ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois, 13 fr. 50. Six mois, 24 fr. Un an, 50 fr. Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Fourniers, 42. Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Car-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE de PUBLICITE.

BUREAUX & REDACTION

Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE DESARMEMENT

On se rappelle les dépêches à sensation dont nous avons parlé ces jours derniers, et d'après lesquelles il se serait traité, entre l'empereur Guillaume et le roi Humbert, des questions grosses de conséquences pour la paix de l'Europe. Elles disaient, en même temps, que le voyage du duc d'Aoste à Londres avait pour but d'agir auprès de l'Angleterre. Ces dépêches ont pris, depuis hier, une forme plus précise.

Ceux qui se prétendent si bien au courant des secrets des souverains et des hommes d'Etat n'ont pas voulu s'en tenir aux hypothèses vagues de la première heure. Ils mettent leur amour-propre à prouver qu'ils connaissent, dans tous les détails, les projets mystérieux qui s'élaborent dans l'ombre des chancelleries et des entrevues privées.

Out-ils pu écouter aux portes? Les a-t-on mis dans la confidence des desseins qui se préparent? Ils se gardent bien de dire la source de leurs informations; mais, en tout cas, ils n'ont pas hésité à prouver qu'ils connaissent, dans tous les détails, les projets mystérieux qui s'élaborent dans l'ombre des chancelleries et des entrevues privées.

On n'a jamais fait autant de sacrifices, dépensé plus d'argent et déployé plus d'ardeur pour développer les forces et l'outillage militaire, que depuis que le reportage politique s'est évertué à annoncer qu'on s'occupait quelque part d'arriver au désarmement général. Evidemment, les gouvernements n'ont pas toujours à la vieille manie romaine qui affirme que le meilleur moyen d'avoir la paix, c'est de rester sur un pied formidable de guerre.

Cette fois, les anonymes qui nous parlent de désarmement, renoncent à soutenir que l'initiative en serait prise par Guillaume II. C'est l'Angleterre qui se chargerait d'en faire la proposition aux diverses puissances que la chose intéresse. Elle ferait un appel à la solidarité et de civilisation, au nom des intérêts nationaux, politiques et moraux de toutes les nations, et elle les inviterait à se réunir en congrès pour aviser aux mesures à prendre dans ce but de pacification universelle.

Sous quelque forme que la question fût posée, elle constituerait, en effet, une sorte de sommation. La puissance ou les puissances qui s'y refuseraient seraient déclarées aussitôt les ennemies de la paix générale et l'on y puiserait le droit de recourir aux armes pour les contraindre. L'Angleterre a trop le sentiment de cette situation, elle a trop le désir d'ajourner les solutions violentes et de laisser le temps faire une œuvre plus pacifique que ne peut la tenter la diplomatie, pour précipiter les événements et faire éclater les conflits.

L'idée de désarmement est sans doute inspirée, en principe, par des sentiments généraux, et, si elle pouvait se réaliser, tout le monde voudrait la soutenir; mais, dans l'organisation nouvelle des armées modernes, où tout le monde est soldat jusqu'à quarante-cinq ans, on ne sait comment le désarmement pourrait se faire, ni à quel il aboutirait.

LA REFORME DES PATENTES

Paris, 27 juillet. - L'administration a définitivement arrêté le tableau des classifications générales pour l'application par groupe de rayons dans les magasins. Les classifications sont au nombre de dix dans le tableau des rayons, et au nombre de cinquante dans le tableau des rayons accessoires de toilette, l'ameublement, la bibliophilie et les articles de fantaisie. Le tableau des rayons accessoires de toilette, l'ameublement, la bibliophilie et les articles de fantaisie, l'enseignement, l'éducation et l'art d'agrément, les articles de ménage, les objets d'art et d'ornement, les tissus non ouvrés.

Chaque de ces catégories comprendrait l'ensemble des rayons qui s'y rattachent et c'est par catégorie que la taxe serait appliquée. Toutes les professions et métiers inscrits actuellement au tarif des patentes seraient annexés à la catégorie correspondante.

M. Mesurier, président de la commission, a élaboré un projet de loi relatif à la réforme des patentes. Ce projet de loi a été soumis à la commission et discuté au sein de celle-ci. Le projet de loi a été adopté par la commission et sera soumis au Sénat.

On a décidé que, au-dessus de 400 employés, la taxe sera de 70 francs par an, et de 100 francs par an au-dessus de 400 employés. De 30 à 100 employés la taxe est de 200 fr. par spécialités exercées.

De 300 à 600 employés, elle est de 1.000 francs par spécialité. De 1.000 à 1.800 employés, elle s'élève à 15.000 francs par spécialité.

Il est à remarquer que, actuellement, les plus grands magasins comme ceux de Messieurs Lefebvre et Lefebvre, au nombre de dix, ont une taxe de 1.000 francs par an, ce qui est très élevé.

On a décidé que, au-dessus de 400 employés, la taxe sera de 70 francs par an, et de 100 francs par an au-dessus de 400 employés. De 30 à 100 employés la taxe est de 200 fr. par spécialités exercées.

De 300 à 600 employés, elle est de 1.000 francs par spécialité. De 1.000 à 1.800 employés, elle s'élève à 15.000 francs par spécialité.

LE CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL

Paris, 27 juillet. - Le conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa séance, sous la présidence successive de M. Chaillet-Lacour et de M. Jules Roche, ministre du Commerce.

Le conseil a d'abord entendu la lecture du rapport de M. Linder, relatif au musée d'économie sociale. Il a adopté le rapport de M. Linder et a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Jules Roche a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

LES REGLEMENTS D'ATELIER

Paris, 27 juillet. - Le conseil supérieur du travail a tenu ce matin sa séance, sous la présidence successive de M. Chaillet-Lacour et de M. Jules Roche, ministre du Commerce.

Le conseil a d'abord entendu la lecture du rapport de M. Linder, relatif au musée d'économie sociale. Il a adopté le rapport de M. Linder et a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Jules Roche a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

M. Mesurier, président de la commission, a ensuite abordé la question des ateliers et des manufactures. Il a décidé de charger le ministre du Commerce et de l'Industrie de faire un rapport sur la question.

REVUE DE LA PRESSE

C'est de la lettre du Saint-Père à Mgr l'évêque de Grenoble que s'occupe principalement aujourd'hui la presse.

Dans le Figaro, M. Magnard acte quelques points acquis. Ce sont les républicains qui rendent maintenant au Pape l'hommage que lui rendent désormais les monarchistes.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

LES FRANCS-MAÇONS ALLEMANDS

DANS LES LOGES FRANÇAISES. La Vraie France, dans une récente étude sur la franc-maçonnerie établit que de nombreux maçons allemands ont rejoint les loges françaises.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Le Pape a écrit à Mgr l'évêque de Grenoble une lettre où il rappelle, en toute franchise, les principes de la démocratie chrétienne.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Paris on July 2, 1892.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Lille on July 2, 1892.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Lille on July 2, 1892.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Lille on July 2, 1892.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Lille on July 2, 1892.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Lists various market data for Lille on July 2, 1892.